

LE PEUPLE D'ABORD

Magazine Hebdomadaire d'analyses et d'Informations générales

N°
215



**À MALABO, LE PRÉSIDENT
TSHISEKEDI DEMANDE À SES PAIRS
DE LA CEEAC DE SANCTIONNER LE RWANDA**



édité par la Cellule de Communication
N°215 DU 12 AU 18 MARS 2024
I Tél : +243 892 673 151



SOMMAIRE

- IL A DIT.....3
- L'ÉDITORIAL.....4
- Félix Tshisekedi demande des sanctions contre le Rwanda.....6
- Félix Tshisekedi a conversé avec Mohamed Ould Ghazouani.....8
- 128ème Conseil des ministres.....9
- Couverture Santé Universelle pour tous.....17
- Situation sécuritaire en RDC.....19
- Prorogation de l'État de siège.....22
- Réforme de l'Inspection Générale du Travail.....24
- Le centre Mabanga remis à neuf.....29
- Combat du siècle : 50 ans après.....33
- La semaine du Président de la République.....34
- La revue de presse thématique.....36
- Journée de la femme à Goma.....38
- ANALYSE.....39

« Avec votre accompagnement, nous sommes parvenus, en 5 ans, à rendre à la RDC, ses lettres de noblesse au sein de la Communauté des Nations. »

« Je tiens à rassurer tous nos partenaires, publics et privés, nationaux comme internationaux, de notre volonté à maintenir le niveau d'engagement, jusqu'ici enregistré, avec la Communauté internationale. »

« La RDC demeurera un espace de coopération ouvert à tout partenariat gagnant-gagnant dans le strict respect des lois nationales, et conformes à son nouveau projet de société. »

« Cette mandature sera également celle de la réaffirmation, par le prochain Gouvernement, de notre engagement à lutter contre le réchauffement climatique, en accordant une attention particulière à la transition énergétique et à la matérialisation du projet de fabrication des batteries électriques poursuivi en partenariat avec la République de Zambie et soutenu par les Etats-Unis d'Amérique. »

« Je tiens à exprimer ma gratitude envers la communauté internationale pour son soutien indéfectible et souhaite à l'occasion de ce nouveau quinquennat renforcer avec elle la coopération bilatérale et multilatérale dans tous les secteurs de la vie nationale. »

« Attaché à la solidarité entre les peuples et aux valeurs panafricaines, je rappelle qu'une Afrique souveraine est d'abord celle capable de résoudre ses problèmes et d'assurer le bien-être de ses populations. »

**Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo
Réélu Président de la RDC échange
de vœux avec le corps diplomatique
le 30 janvier 2024**

L'EDITORIAL

QUI ?

Le second quinquennat du Président Félix Tshisekedi est lancé, il y a une cinquantaine de jours. Une mission d'information a été mise en place pour désigner la majorité parlementaire au sein de la nouvelle Assemblée nationale.

Dans les jours qui viennent, les Congolais devront connaître les identités de leurs nouveaux dirigeants.

Des analystes estiment que d'ici au mois d'avril, à tous les niveaux de l'État, il y aura des animateurs pour matérialiser la vision d'un Congo Uni, prospère et en sécurité.

À ce jour, il est plus qu'opportun de poser la question : qui ?

La réponse à cette question doit déterminer le profil idéal des futurs collaborateurs de Félix Tshisekedi.

Quel parcours politique, quelle formation universitaire, quelle profession, quelle tribu, quelle ethnie, autochtone ou de la diaspora ?, etc.. Autant de questions qui doivent révéler une identité, celle des personnes idéales.

En réalité, au-delà de toutes ces questions, il est plutôt intéressant de se focaliser sur la finalité de la nomination des uns et des autres.

La RDC en proie à une crise sécuritaire dans sa partie Est, laquelle est alimentée par des trahisons, de l'infiltration, a grandement besoin des hommes qui prônent l'intérêt général avant tout.

Veiller au bien-être des Congolais, à l'intégrité territoriale et prioriser l'intérêt du peuple.

Le futur Premier ministre, les prochains membres des gouvernements national et provinciaux doivent remplir ce critère unique : prôner l'intérêt général.

Qu'ils soient métis ou noir, musengele ou muluba, tant que la nationalité et le respect du critère unique sont avérés, alors ils peuvent travailler.

Cela renvoie à la volonté du Chef de l'État de retourner à la nomination comme mode de désignation des gouverneurs de provinces car les critères discriminatoires ne développent pas le Congo et n'empêche pas la naissance des rebellions. L'avenir nous le dira.

Erik Nyindu Kibambe





Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo,
Président de la République démocratique
du Congo

À MALABO, LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI DEMANDE À SES PAIRS DE LA CEEAC DE SANCTIONNER LE RWANDA



Arrivé dans la matinée du samedi 09 mars à Malabo (Guinée Équatoriale), le Président Félix Tshisekedi a participé à la 24ème session de la réunion des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) ouverte au Centre International Sipopo.

Les Chefs d'État et de gouvernement des 11 pays membres ont pris part à cette session placée sous le thème: « la CEEAC à la croisée des chemins vers la consolidation et la réforme pour relever les défis de l'intégration régionale en Afrique Centrale ».

Parmi les questions d'actualité devraient être débattues par les dirigeants de cette organisation sous-régionale figuraient notamment la crise sécuritaire dans l'Est de la République

Démocratique du Congo (RDC), le rapport de la médiation de la RDC au Tchad et la proposition de la réforme avec la création de la cour de justice communautaire.

Au cours de la session ministérielle, la partie congolaise conduite par le vice-Premier ministre des Affaires étrangères Christophe Lutundula a « invité les Africains en général et la CEEAC en particulier à éviter la langue de bois, l'équilibrisme diplomatique » au sujet de la situation dans l'Est de la RDC.

Pour la délégation congolaise, « il faut construire des perspectives efficaces et rassurantes de règlement de la crise de l'Est, aux multiples conséquences dévastatrices pour l'avenir de la Région et de ses populations », a fait savoir Christophe Lutundula.

« Les dirigeants du Rwanda doivent cesser d'abuser de la

bonne foi de la Communauté internationale et d'exploiter la tragédie du génocide rwandais dénoncée par tous, qu'ils ont transformée en fonds de commerce politique cyniquement », a rapporté le VPM Lutundula, qui a ajouté que « C'est sur cette toile de fond, considérant les évidences, que le Gouvernement congolais propose le schéma de sortie de crise ci-après par la voie diplomatique :

1. Dialogue entre le Gouvernement de la RDC et celui du Rwanda et non avec le M23 ;
2. Condamner clairement et sanctionner le Rwanda pour son agression contre la République Démocratique du Congo en violation flagrante du droit international et de tous les instruments juridiques de l'Union africaine, qui régissent les relations entre ses États membres ».

Au terme de ce sommet, le Président de la République de Guinée Équatoriale et hôte du sommet Theodoro Obiang Nguema Mbasogo a pris la gestion tournante de la CEEAC.

Pour rappel, en raison des événements politiques ayant porté le Général Brice Oligui Nguema à la tête de la République gabonaise, le siège de la CEEAC a été transféré provisoirement de Libreville à Malabo.

Giscard Kusema

CRISE ALIMENTAIRE DANS L'EST DE LA RDC : LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU PAM CINDI Mc CAIN REÇUE PAR LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI



Le Président de la République Félix Tshisekedi a échangé, le jeudi 7 mars 2024 à la Cité de l'Union Africaine, avec Mme Cindi Mc Cain, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), au sujet de la crise alimentaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC).

Le Chef de l'État et son hôte ont passé en revue l'intervention du PAM sur les sites des déplacés et réfugiés dans l'Est de la RDC, ainsi que la capacité qu'a le Congo à pouvoir faire face à toutes les crises alimentaires voire à devenir un pays exportateur de vivres.

"Nous avons discuté de notre rôle en tant que partenaire pour la sécurité alimentaire et s'assurer que la situation sécuritaire qui sévit actuellement dans l'Est de la RDC ne puisse plus exister pour

l'accès à la sécurité alimentaire", a fait savoir Cindi Mc Cain.

Face à cette situation, depuis juin 2023, le PAM intensifie son aide alimentaire et monétaire vitale, ainsi que son soutien contre la malnutrition, aux personnes touchées par les conflits et les crises de déplacement qui en résultent dans l'Est de la RDC.

"On intervient dans les sites des déplacés et réfugiés. Le plus important ce qu'on a discuté avec le Chef de l'État, c'est comment faire de sorte qu'on réalise la potentialité de ce pays pour pouvoir faire face à toutes les crises alimentaires et même pour être un pays exportateur de vivres", a ajouté la directrice exécutive du PAM.

La RDC est confrontée à l'une des plus grandes crises alimentaires

au monde. Selon la dernière analyse du Cadre intégrée de classification de la sécurité alimentaire (IPC), environ 23,4 millions de personnes sont confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire de crise et d'urgence. 5,4 millions d'entre ces personnes se situent dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Dans ces trois provinces, 5,3 millions de personnes ont été forcées d'abandonner leurs maisons. D'octobre à mi-décembre 2023, 720.000 personnes supplémentaires ont été déplacées en raison de l'escalade de la violence dans le Nord-Kivu.

Jusqu'en novembre 2023, le PAM a soutenu 5,2 millions de personnes avec des interventions alimentaires, monétaires, contre la malnutrition et en matière de résilience à travers le pays. Dans le contexte d'une escalade du conflit, d'une sécurité alimentaire fluctuante et de graves pénuries de financement, le PAM révisé sa planification pour répondre aux besoins croissants.

Pour relever ce défi, il a besoin d'environ 543 millions de dollars supplémentaires pour soutenir ses opérations au cours des six prochains mois.

Pitshou MAKWELA

LA CRISE SÉCURITAIRE DANS L'EST DU PAYS AU CENTRE D'UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE LES PRÉSIDENTS DE LA RDC ET DE L'UNION AFRICAINE



Le lundi 11 mars à partir de son bureau de la Cité de l'Union africaine, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a eu un entretien téléphonique, de près d'une demi-heure, avec son homologue mauritanien et Président en exercice de l'Union africaine (UA) Mohamed Ould Ghazouani.

Le Président Tshisekedi a remercié M. Ghazouani pour l'accompagnement de l'UA aux efforts de paix en République Démocratique du Congo (RDC) et pour l'endossement, par la Commission paix et sécurité de l'UA, de l'intervention de la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SAMIDRC) dans l'Est du pays.

Par ailleurs, le Chef de l'État s'est félicité de l'identification du Mouvement du 23 mars (M23) comme force négative, au même titre que les Forces démocratiques alliées (ADF) et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

Pour sa part, le Président mauritanien s'est réjoui de pouvoir s'appuyer sur l'expérience du Président Tshisekedi qu'il s'est promis de consulter le cas échéant.

Les deux dirigeants ont projeté de se rencontrer très prochainement.

Pitshou Makwela

COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-HUITIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 08 mars 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix- Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a présidé, à la Cité de l'Union Africaine, la cent-vingt-huitième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 08 mars 2024.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'information ;
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et adoption des textes.

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Bien avant le début du Conseil des Ministres, le Président de la République a, en ce jour de célébration des droits des femmes, tenu à rendre hommages aux femmes en général mais particulièrement à celles qui font partie du Gouvernement. Des bouquets de fleurs leur ont été offertes.

Et une pensée pieuse a été observée en mémoire de toutes les femmes victimes de la guerre qui écument l'Est de notre pays.

Revenant sur sa communication, celle-ci a porté essentiellement sur trois (03) points, à savoir :

1. De ses missions officielles à l'étranger Le Président de la République a évoqué les missions officielles qui l'ont conduit, du 28 février au 05 mars 2024, successivement de la République d'Angola, au Qatar, en passant par le Royaume de Belgique et Antalya, cité balnéaire de la République de Turquie, où se tenait du 1er au 2 mars, la session annuelle du Forum d'Antalya sur la Diplomatie présidée par son homologue Recep Tayyip ERDOGAN.

A Luanda, première étape de sa tournée officielle, il s'est entretenu avec son homologue, João Manuel Goncalves LOURENCO, Président de la République d'Angola, et médiateur désigné par l'Union africaine dans la résolution de la crise sécuritaire et diplomatique sévissant entre notre pays et le Rwanda.

Au cours de cette rencontre, ils ont réitéré la position Congolaise, celle de ne négocier, sous aucun prétexte, avec le M23, simple élément de manœuvre du Gouvernement rwandais, vrai commanditaire et acteur de la guerre d'agression nous imposée dans le Nord Kivu.

L'ouverture de discussions avec Kigali a été évoquée à la seule condition de voir le régime rwandais procéder au retrait de toutes ses troupes des territoires occupés et de voir son suppléant du M23 se plier aux résolutions du Processus de Nairobi et de la Feuille de route de Luanda, qui exigent leur cantonnement.

A Bruxelles, première étape de son itinérance, le Président de la République a eu le privilège de s'entretenir en tête-à-tête avec le Chef du Gouvernement belge, le Premier Ministre Alexander de Croo, avec qui il a échangé sur des sujets d'intérêt communs, en particulier, ceux ayant trait à la coopération belgo-congolaise, mais également, sur l'accord récemment signé entre l'Union européenne et le Rwanda portant sur les minerais stratégiques ; accord contre lequel, le Président de la République a eu à réitérer son indignation tant qu'il se veut une caution de l'attitude belliqueuse et du pillage auquel s'adonne, depuis bientôt trente ans, le régime rwandais sur le sol Congolais, principalement, dans les provinces du Nord et du Sud Kivu.

Au cours de cette visite officielle qui s'est conclue par un entretien avec le Roi Philippe, le Président de la République s'est entretenu

avec le groupe des Ambassadeurs des États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale accrédités près l'Union européenne.

En Turquie, le Président de la République a pris part à la session annuelle du Forum d'Antalya sur la Diplomatie, qui a aussi connu la participation d'autres chefs d'Etat, notamment le Président de la République du Burundi ou encore le Premier Ministre, Chef du Gouvernement hongrois, Viktor Orban, qu'il a reçu en marge dudit Forum.

Aussi, cette mission en Turquie, lui a notamment permis d'avoir d'autres rencontres, dont l'audience accordée à la délégation du Groupe Albayrak, société qui vient de se voir confier la responsabilité de l'assainissement de notre capitale, Kinshasa.

Enfin, après Antalya, le Président de la République s'est rendu à Doha dans le cadre d'une visite de travail de quarante-huit heures, dont le point culminant a été l'entretien avec le Chef de l'État du Qatar, l'Émir Tamim Bin Hamad Al Thani, avec qui a été passée en revue la Coopération bilatérale liant nos États respectifs, notamment dans les perspectives d'investissement de l'État hôte dans les domaines du transport, de l'énergie ou encore des infrastructures.

Le Président de la République a également rencontré les chefs de mission diplomatique des États membres de la Communauté de Développement de l'Afrique australe, « SADC » en sigle ; et il a pris part à l'Expo Doha 2023,

exposition axée sur la promotion de l'agriculture et de l'horticulture ainsi que l'environnement à laquelle participe fièrement notre pays.

2. De l'accompagnement de la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle Dans le cadre du processus d'implémentation du système de Couverture Santé Universelle (CSU) dans notre pays, le Président de la République a rappelé avoir lancé, en date du 05 septembre 2023, la gratuité de la maternité et de la prise en charge des nouveau-nés sur le territoire congolais, en commençant par la ville province de Kinshasa.

La santé étant un facteur majeur du développement de notre Pays, il a encouragé le Gouvernement à consacrer toute son énergie pour garantir une bonne santé pour tous à travers ce programme de Couverture santé universelle.

En effet, le Gouvernement se doit de ne ménager aucun effort pour, non seulement assurer l'efficacité du programme de la gratuité qui a déjà débuté à Kinshasa, mais surtout, l'étendre sur toute l'étendue du territoire national et de lancer le paquet de services et soins de base du système de la CSU.

Cette extension devrait viser d'abord les militaires, les policiers, les agents publics de l'Etat et les couches défavorisées en vue de renforcer d'une part l'autorité de l'Etat ; et d'autre part, la solidarité nationale.

Pour dégager les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce programme, dans

la perspective du passage du système octroyé au système contributif dans notre pays, le Président de la République a demandé, pour ce faire, au Premier Ministre de réunir les Ministres ayant l'Intérieur, la Défense nationale, la Fonction Publique ; le Budget, les Finances, la Santé et la Prévoyance sociale afin de définir les modalités pratiques.

La Coordination de la Couverture Santé Universelle est appelée à se déployer très rapidement dans toutes les 26 provinces de la République pour sensibiliser les institutions et prestataires provinciaux à intégrer le système de Couverture Santé Universelle et répondre efficacement aux attentes de la population en garantissant l'objectif de la santé pour tous par accélération de la mise en œuvre du processus devant permettre à tous de se conformer à la Loi sur les principes fondamentaux relatifs à la santé et à tirer les avantages qui en découlent au profit de la population.

3. De la situation d'urgence pour le réseau national de navigation fluviale et la Régie des voies fluviales.

Suite aux grandes précipitations, certaines zones du pays ont connu des inondations d'une grande ampleur en décembre 2023 et en janvier 2024.

Au-delà de la perte regrettable en vies humaines, qui a endeuillé de nombreuses familles, et des dégâts matériels importants enregistrés, l'ensemble du réseau fluvial a été négativement impacté et nécessite une intervention

d'urgence du Gouvernement. Pour le Président de la République, il est plus que temps de prioriser les investissements dont les services spécialisés de l'Etat dont la Régie des Voies Fluviales (RFV) ont besoin pour leur bon fonctionnement afin d'éviter le dysfonctionnement actuel induit par l'absence d'équipements notamment pour des actions préventives.

Le besoin en équipements pour la Régie des Voies Fluviales concerne l'acquisition de 2 baliseurs, de 2 dragues et des équipements divers.

Parlant des actions urgentes à mener, le Président de la République a évoqué le traçage d'une nouvelle route de navigation avec un balisage adéquat, étant donné que l'ancien tracé a été fortement perturbé par des déplacements de bancs de sable durant la période de fortes crues et des inondations.

Le dragage est également nécessaire pour faciliter l'accès à certains ports.

Le Ministre d'Etat, Ministre du Budget, le Ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement et le Ministre des Finances ont été chargés de faire le nécessaire pour rendre disponibles les fonds sollicités par la Régie des Voies Fluviales en vue de réaliser ces ouvrages.

Un rapport d'exécution de cette instruction est attendu à la prochaine réunion du Conseil des Ministres.

Intervention du Premier Ministre :

Dans la suite de la communication du Président de la République, Chef de l'Etat, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a présenté les encouragements au Président de la République pour sa tournée diplomatique et pour les retombées attendues.

Ensuite, il est revenu sur la mission d'assistance et de réconfort qui est descendue à Goma, dans le Nord Kivu, au chevet des populations déplacées.

Et en cette journée de célébration des droits de la femme, le Premier Ministre a représenté le Président de la République au culte œcuménique organisé, ce 08 mars 2024, à la Cathédrale du centenaire protestant à Kinshasa. Si la thématique internationale est « Investir en faveur des femmes, accélérer le rythme », la thématique nationale quant à elle, pour l'édition 2024, porte sur « l'accroissement des ressources nécessaires en faveur des femmes et filles dans la paix pour un Congo paritaire ».

Au-delà de ces thématiques, il a précisé que la commémoration de cette journée se fera sous le signe de la solidarité avec nos compatriotes de l'Est, et particulièrement avec la Femme, principale victime des atrocités de la guerre injuste à l'Est du pays.

II. P O I N T S D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire

Prenant la parole au nom de son titulaire en mission, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires

Coutumières, a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'Etat de siège en provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

L'état d'esprit de la population demeure calme, et a été notamment marqué par :

- L'appel de l'opinion aux autorités de continuer à renforcer la montée en puissance de nos Forces de Défense et de Sécurité, au regard des résultats mitigés récoltés à travers des appuis bilatéraux et régionaux dans la sécurisation de nos frontières, dans la partie Est du pays ;
- Les inquiétudes grandissantes face aux conditions humanitaires difficiles des compatriotes déplacés suite aux affrontements incessants entre nos Forces de Défense et de Sécurité et les rebelles du Mouvement Terroriste M23 appuyés par RDF ;
- Le souhait exprimé par une importante partie de l'opinion nationale en rapport avec les élections des Sénateurs, Gouverneurs et Vice-Gouverneurs de provinces de voir ces élections aboutir aux choix des personnalités vouées au bien-être de nos populations et au développement du pays ;
- La persistance de la dépréciation et la décote de la monnaie nationale face à la devise étrangère, entraînant la perte du pouvoir d'achat des gagne-petit et la hausse des prix des denrées de première nécessité ;

- La mobilisation de Forces vives de la Nation, particulièrement les associations des Forces féminines qui ont choisi de lancer la journée internationale de la femme par le port du pagne noir, signe de deuil et de protestation contre toutes formes de violences enregistrées dans la partie Est du pays ;
- L'accueil favorable de l'opinion consécutif à la signature de la convention entre la République Démocratique du Congo et le Gouvernement Qatari accordant le droit de trafic aérien à la Compagnie Qatar Airways dans le secteur de transport ;
- La satisfaction de l'opinion due à la signature par le Premier Ministre, des trois décrets relatifs à l'organisation du Secteur de Protection Civile et le Corps de Sapeurs- Pompiers.

Dans le chapitre politique, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a fait état des troubles à l'ordre public enregistrés en faveur ou contre les candidatures des Gouverneurs et Vice- Gouverneurs des provinces, principalement dans le Haut-Katanga, le Kasai- Central et le Kasai-Oriental.

Il a également présenté au Conseil le rapport relatif à la mission d'assistance aux déplacés dans le Nord-Kivu. Il a indiqué que les statistiques des déplacés se chiffrent à ce jour à 2.405.944 personnes représentant 390.329 ménages parmi lesquels 600 blessés.

Les déplacés sont repartis de la manière suivante 13% dans les sites officiels ; 8% dans les sites spontanés ; et, 79% dans les familles d'accueil.

Au regard de ce qui précède, il sied de retenir les conclusions suivantes :

- La population déplacée se trouve dans l'urgence humanitaire du niveau 3, ce qui requiert l'envoi immédiat des équipes d'urgences ;
- En ce qui concerne la prise en charge de 62.852 candidats finalistes de l'édition des Examens d'Etat 2024, il est impérieux d'obtenir à l'immédiat leur évacuation des différents sites et leur prise en charge effective en dégageant les moyens sollicités par le Gouverneur de Province ;
- Enfin la mission dépêchée à cet effet s'est attelée à la sensibilisation des humanitaires pour obtenir leur implication.

L'Organisation Mondiale de la Santé et Fonds Mondial ont ainsi agi pour des interventions ponctuelles à travers certaines formations médicales de la place.

La situation aux frontières, la criminalité et le banditisme ont aussi fait l'objet du rapport du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, et le Conseil en a pris acte.

II.2. Situation sécuritaire Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a porté à la connaissance du Conseil, la persistance de l'instabilité sécuritaire à l'Est du pays marquée par des contre-offensives des FARDC contre le M23/RDF dans le Secteur Opérationnel Sukola II Nord-Kivu.

Nos forces de défense et de sécurité s'emploient également à venir à bout de l'activisme des

terroristes ADF/MTM dans les Secteurs Sukola I Grand Nord et Ituri qui sont sous pression, selon des sources concordantes, de l'Etat Islamique qui menace de leur couper la bourse en cas d'accalmie ; ainsi que de la récurrence des incursions des groupes armés communautaires, notamment le CODECO et ZAIRE dans la province de l'Ituri.

A l'Ouest, il s'observe une accalmie en dépit de quelques cas d'incursions des insurgés Mobondo dans la Province de Mai-Ndombe et la Commune rurale de Maluku, Ville-province de Kinshasa.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a présenté au Conseil toute la situation opérationnelle aux membres du Conseil en signalant la détermination appuyée des Forces de sécurité et de défense en vue de préserver l'intégrité du territoire national.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Première phase du Projet de Renforcement des Infrastructures Socioéconomiques de base dans la zone centre du pays Le Ministre d'Etat, Ministre du Développement Rural a présenté le rapport de la première phase du Projet de Renforcement des Infrastructures Socioéconomiques de base (PRISE) dans la zone centre du pays.

Il a, à cet effet, indiqué que l'objectif global du Projet est de contribuer à l'amélioration des conditions socioéconomiques et sanitaires de cinq provinces

de l'ex. Kasai. Spécifiquement, le Projet devra assurer durablement l'accès de la population à l'eau potable, à l'assainissement, à l'éducation de base et aux soins de santé primaires et contribuer à créer des conditions favorables à la promotion de l'investissement privé dans la zone d'intervention du PRISE Conçu pour la mise en œuvre du Plan de Développement de la RDC de 2011 à 2015 appelé DSRP II (Document de stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération), le Projet PRISE a démarré en juillet 2014 pour une durée initialement prévue de cinq ans (5) avec la signature de l'accord pour un budget total de 158.184.000 USD.

Le PRISE contribue à la réalisation du 3ème pilier du DSCR II qui vise « l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le renforcement du capital humain » en se concentrant sur l'Alimentation en Eau Potable (AEP), la construction des écoles, des centres de santé et des latrines publiques.

A ce jour, onze (11) projets ont été réalisés dans les milieux urbains et quatre dans les milieux ruraux des cinq provinces concernées. Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

II.4. Deux notes d'information du Ministère des Finances Le Ministre des Finances a présenté aux membres du Conseil les conclusions de la mission préparatoire du Staff du Fonds Monétaire International ainsi que la situation financière du pays.

Abordant le premier volet, il a signalé que l'Equipe du

Département Afrique du Fonds Monétaire International en charge de la République Démocratique du Congo, conduite par le Chef de Mission, Calixte Ahokossi, a séjourné à Kinshasa du 22 au 28 février 2024 pour préparer la sixième et dernière revue du Programme économique du Gouvernement soutenu par la Facilité Elargie de Crédit.

Cette visite technique visait notamment à : (i) faire le point de l'évolution macroéconomique récente ; (ii) examiner l'exécution du budget 2023 et les perspectives pour 2024 ; et (iii) évaluer les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du programme FEC au terme de la cinquième revue.

La Mission a salué les efforts réalisés par le Gouvernement en termes de gouvernance globale et de mise en œuvre des réformes, qui ont permis de conclure à ce jour cinq revues sur les six du Programme dont la fin interviendra le 30 juin 2024. Elle l'a encouragé à redoubler d'efforts pour la réalisation des recommandations formulées afin de garantir la conclusion satisfaisante de la sixième et dernière revue.

Dans le deuxième volet, le Ministre des Finances a abordé la situation financière du pays en indiquant que le contexte d'élaboration du Budget de l'Etat pour l'année 2024 ne cadre plus actuellement avec les derniers développements en cours dans le pays, notamment en matière sécuritaire.

Il a préconisé une série

d'orientations et décisions ayant un caractère urgent tant pour les dépenses que les recettes publiques notamment l'élaboration d'un Collectif budgétaire 2024 prenant en compte les évolutions des paramètres économiques contextuels.

Le Gouvernement tient à contenir le niveau de ses dépenses et à accélérer ses réformes en cours. Car, le succès de Programme économique du Gouvernement soutenu par la Facilité Elargie de Crédit en dépend.

II.5. Etat des lieux de la Réforme de l'Inspection Générale du Travail La Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale a présenté aux membres du Conseil, l'état des lieux de la réforme de l'Inspection Générale du Travail.

Rappelant l'adoption, par le Conseil des Ministres du vendredi 02 octobre 2020 du projet de Réforme de l'Inspection Générale du Travail, elle a indiqué que cette réforme s'articule autour de quatre axes à savoir : le recrutement, la formation, le déploiement et l'équipement.

Les actions réalisées à ce jour sont :

- Le recrutement des nouveaux Inspecteurs et Contrôleurs du Travail ainsi que les Agents de l'Administration de l'IGT au nombre de 2379 et admis sous statuts en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation ;
- La formation initiale ;
- Le déploiement et l'affectation des nouveaux inspecteurs du travail.

La Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale a terminé son intervention par présenter certains défis liés au plein succès de cette réforme qui requiert des moyens financiers conséquents. Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

II.6. Relance des activités de la saison agricole B dans trois brigades des jeunes Le Ministre de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale a présenté la note d'information relative à la relance des activités de la saison agricole B dans trois brigades des jeunes.

Ce projet vise :

- L'amélioration des compétences des jeunes œuvrant dans le secteur de l'entrepreneuriat agricole ou désireux de s'y investir ;
- L'encadrement de la jeunesse et la création d'emploi dans le secteur agricole.

Les trois Brigades agricoles des jeunes concernées sont celles de Bombe à Kinshasa-Maluku ; de Mwana-Kisende au Kongo-Central ; et, de Djimba au Kwilu.

Cette action va contribuer à stimuler le développement économique et la stabilité sociale en créant des opportunités pour l'emploi des jeunes à travers l'agriculture tout en développant des chaînes de valeur sur toute l'étendue du pays.

L'innovation porte sur l'approche de formation des compétences axée sur le marché, les méthodes d'irrigation et de fertilisation, la gestion de projet ainsi que son élaboration sont tous des éléments compris dans une approche

holistique de développement des chaînes de valeur.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

Avant de boucler ce chapitre des points d'information, le Président de la République a accordé la parole au Ministre des Affaires Sociales.

Ce dernier a présenté au Conseil le rapport de la mission humanitaire qu'il a dirigée au regard de la situation humanitaire préoccupante suite à l'arrivée sur des sites des milliers des déplacés venus de Saké et des collines environnantes dans la province du Nord-Kivu.

Trois objectifs étaient poursuivis par la mission d'abord :

- Réconforter la population de Saké ;
- Déployer l'assistance humanitaire ;
- Identifier les actions à mener pour améliorer la situation des populations déplacées.

Le Ministre des Affaires Sociales a été complété par le Vice-Ministre de l'Intérieur sur les aspects sécuritaires et de la gestion des camps des déplacés. Des mesures ont été prises pour s'assurer de la sécurité des personnes déplacées. Le Vice-Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention est revenu sur la situation sanitaire globale et la nécessité de lutter contre les maladies notamment le Choléra.

Il a planché aussi sur la visite de l'hôpital militaire qui soigne nos vaillants soldats touchés.

Un débat s'en est suivi et d'autres dispositions sont en cours pour

apporter toute l'assistance qu'il faut.

Sur instruction du Président de la République, la délégation repartira au Nord-Kivu dans les prochains jours pour apporter des réponses plus appropriées en fonction des besoins identifiés.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté les relevés des décisions prises lors de la 127^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Ministres du 1^{er} mars 2024.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN TEXTE

IV.1. Projet d'Ordonnance-Loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire national La Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet d'Ordonnance-Loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu pour une période de 15 jours prenant cours le 13 mars 2024.

Elle a soutenu que cette prorogation permettra à nos Forces de défense et de sécurité de continuer à mener la contre-offensive activée contre la coalition sanguinaire M23/RDF et contre les autres forces négatives qui opèrent encore dans quelques zones de la partie Est du pays, notamment les ADF/MTM.

Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet d'Ordonnance-Loi.

IV.2. Deux Projet de Décrets Ayant pris en compte les enrichissements des Commissions des Lois et Economie et Finances du Gouvernement, le Ministre des Finances a soumis au Conseil deux textes pour leur examen et approbation.

Le premier a concerné le Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de mise en œuvre des Sanctions Financières Ciblées (CONASAFIC).

Et le deuxième a été le Projet Décret portant régime de mise en œuvre des sanctions financières ciblées.

Le Ministre des Finances a rappelé que la signature de ces deux textes permettrait à la République Démocratique du Congo non seulement de réaliser les actions des résultats immédiats 10 et 11 liés aux recommandations 6 et 7 du GAFI, mais également de solliciter en octobre une rénotation auprès du GABAC, Organisme Régional du Type GAFI (ORTG) qui avait évalué notre pays.

Après débats et délibérations, ces Projets de Décrets ont été adoptés.

Avant de clôturer le Conseil des Ministres de ce jour, le Président de la République a réitéré ses vœux à toutes les femmes de la République Démocratique du Congo à l'occasion de cette journée internationale qui leur est consacrée spécifiquement pour la célébration de leurs droits.

Commencée à 16h13', la réunion

du Conseil des Ministres a pris fin à 20h05'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE
Ministre de la Communication
et Médias
Porte-parole du Gouvernement

LPDA
LISEZ
ET
FAITES
LIRE

COOPÉRATION BILATÉRALE, INVESTISSEMENT ET SÉCURITÉ DANS L'EST DE LA RDC

RETOUR SUR LES MISSIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

Dans sa communication lors de la cent-vingt-huitième réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 08 mars à la cité de l'Union Africaine, le Président Félix Tshisekedi est revenu sur les missions officielles qu'il a effectuées du 28 février au 05 mars 2024.

Successivement le Chef de l'État s'était rendu en République d'Angola, au Qatar, en passant par le Royaume de Belgique et Antalya, cité balnéaire de la République de Turquie, où se tenait du 1er au 2 mars, la session annuelle du Forum d'Antalya sur la Diplomatie présidée par son homologue Recep Tayyip Erdogan.

À Luanda, première étape de sa tournée officielle, il s'est entretenu avec João Manuel Goncalves Lourenço, Président angolais et médiateur désigné par l'Union africaine dans la résolution de la crise sécuritaire et diplomatique sévissant entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda.

Au cours de cette rencontre, il a réitéré la position congolaise de ne négocier sous aucun prétexte avec le M23, simple élément de manœuvre du gouvernement rwandais, vrai commanditaire et acteur de la guerre d'agression nous imposée dans le Nord-

Kivu. L'ouverture de discussions avec Kigali a été évoquée à la seule condition de voir le régime rwandais procéder au retrait de toutes ses troupes des territoires occupés et de voir son suppléant du M23 se plier aux résolutions du Processus de Nairobi et de la Feuille de route de Luanda, qui exigent leur cantonnement.

À l'étape de Bruxelles où il a lancé son périple européen, le Président Félix Tshisekedi s'est entretenu en tête-à-tête avec le Chef du Gouvernement belge, Alexander de Croo. Des sujets d'intérêts communs, en particulier, ceux ayant trait à la coopération belgo-congolaise, mais également l'accord récemment signé entre l'Union européenne et le Rwanda portant sur les minerais stratégiques ont été au menu de cette rencontre.

Le Président congolais a eu à réitérer son indignation tant qu'il se veut une caution de l'attitude belliqueuse et du pillage auquel s'adonne, depuis bientôt trente ans, le régime rwandais sur le sol congolais principalement dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu.

Au cours de cette visite officielle qui s'est conclue par un entretien avec le Roi Philippe, le Président congolais s'est entretenu avec le groupe des Ambassadeurs des États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale accrédités près l'Union européenne.

En Turquie, le Président de la République a pris part à la session annuelle du Forum d'Antalya sur

la Diplomatie, qui a aussi connu la participation d'autres Chefs d'État, notamment le Président de la République du Burundi ou encore le Premier ministre hongrois Viktor Orban, qu'il a reçu en marge dudit forum. Cette mission en Turquie a notamment permis au Chef de l'État d'avoir d'autres rencontres, dont l'audience accordée à la délégation du Groupe Albayrak, société qui vient de se voir confier la responsabilité de l'assainissement de Kinshasa.

Après Antalya, le Président de la République s'est rendu à Doha dans le cadre d'une visite de travail de quarante-huit heures, dont le point culminant a été l'entretien avec l'Émir du Qatar, Tamim Bin Hamad Al Thani. Les deux dirigeants ont abordé des questions de Coopération bilatérale liant leurs pays respectifs, notamment dans les perspectives d'investissement de l'État hôte dans les domaines du transport, de l'énergie ou encore des infrastructures.

Le Président de la République a également rencontré les chefs des missions diplomatiques des États membres de la Communauté de Développement de l'Afrique australe « SADC » et il a pris part à l'Expo Doha 2023, une foire axée sur la promotion de l'agriculture et de l'horticulture ainsi que l'environnement à laquelle participe fièrement notre pays.

Chris Mumpakani Atem

BIENTÔT COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE DANS TOUTES LES 26 PROVINCES

Lors de la cent-vingt-huitième réunion du Conseil des ministres, le Président Félix Tshisekedi a encouragé le gouvernement congolais à consacrer des efforts pour garantir une bonne santé à tous les congolais à travers le programme couverture santé universelle (CSU).

Après avoir lancé le 05 septembre 2023 la gratuité de la maternité et la prise en charge de nouveaux, en commençant par Kinshasa comme ville pilote, Félix Tshisekedi veut voir ce programme s'étendre sur l'ensemble du territoire national. Cette étape permettra de lancer

rapidement le paquet des services et soins de base du système de la CSU.

Les militaires, les policiers, les agents publics de l'État ainsi que d'autres congolais défavorisés devraient être d'abord visés par cette extension afin de renforcer l'autorité de l'État et la solidarité nationale.

À cet effet, le Président de la République a instruit le Premier ministre de réunir les ministres de l'Intérieur, de la Défense, de la Fonction publique, du budget, des finances, de la santé et de la prévoyance sociale pour définir les modalités pratiques.

La coordination de la couverture santé universelle devra se déployer dans toutes les provinces afin de sensibiliser les institutions et prestataires provinciaux dans l'accélération de la mise en œuvre du processus dans le but de se conformer aux principes fondamentaux relatifs à la santé.

Jules Tshitumbayi



FACE AUX INONDATIONS DE DÉCEMBRE 2023 ET JANVIER 2024 : LA SOLUTION FATSHI



Au-delà de la perte regrettable en vies humaines qui a endeuillé de nombreuses familles, et des dégâts matériels importants enregistrés, l'ensemble du réseau fluvial a été négativement impacté et nécessite une intervention d'urgence du Gouvernement.

C'est l'appel du Président Félix Tshisekedi au Gouvernement, lors de la 128ème réunion du Conseil du 8 mars 2024, pour parer à la situation d'urgence pour le réseau national de navigation fluviale et la Régie des voies fluviales (RVF).

« Pour le Président de la République, il est plus que temps

de prioriser les investissements dont les services spécialisés de l'État dont la Régie des Voies Fluviales ont besoin pour leur bon fonctionnement afin d'éviter le dysfonctionnement actuel induit par l'absence d'équipements notamment pour des actions préventives ».

Le besoin en équipements pour la RVF concerne l'acquisition de 2 baliseurs, de 2 dragues et des équipements divers.

Parlant des actions urgentes à mener par la RVF, le Chef de l'État a évoqué le traçage d'une nouvelle route de navigation avec un balisage adéquat, étant donné que l'ancien tracé a été

fortement perturbé par des déplacements de bancs de sable durant la période de fortes crues et des inondations. Le dragage est également nécessaire pour faciliter l'accès à certains ports.

Le ministre d'État, ministre du Budget, le ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement et le ministre des Finances ont été chargés de faire le nécessaire pour rendre disponibles les fonds sollicités par la Régie des Voies Fluviales en vue de réaliser ces ouvrages, précise le compte rendu du Conseil des ministres.

Christian Kusema

SITUATION SÉCURITAIRE DE LA RDC PRÉSENTÉE AU CONSEIL DES MINISTRES

La partie Est de la République Démocratique du Congo reste une zone en proie à l'insécurité due à l'activisme des groupes armés depuis plusieurs décennies.

Malgré les opérations militaires contre ces groupes armés et la proclamation de l'état de siège, la situation demeure particulièrement préoccupante, surtout avec la résurgence des rebelles du M23 soutenus par Kigali dans la province du Nord-Kivu.

C'est dans ce contexte que la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) a réaffirmé sa détermination à contribuer à la restauration d'une paix durable dans la partie orientale de la RDC.

Le vendredi 08 mars dernier, la réunion du Conseil des ministres présidée par le Chef de l'État Félix Tshisekedi, il a été évoqué la situation sécuritaire du pays avec l'appel de l'opinion aux autorités de continuer à renforcer la montée en puissance de nos forces de Défense et de Sécurité, au regard des résultats mitigés récoltés à travers des appuis bilatéraux et régionaux dans la sécurisation de nos frontières, dans la partie Est du pays.

1. Etat et administration du territoire.

Prenant la parole au nom de son titulaire en mission, le vice-Premier ministre, ministre de

l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, a présenté au Conseil le rapport sur l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Commandant suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'état de siège en provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

L'état d'esprit de la population demeure calme, et a été notamment marqué par :

- L'appel de l'opinion aux autorités de continuer à renforcer la montée en puissance de nos Forces de défense et de sécurité, au regard des résultats mitigés récoltés à travers des appuis bilatéraux et régionaux dans la sécurisation de nos frontières, dans la partie Est du pays ;

- Les inquiétudes grandissantes face aux conditions humanitaires difficiles des compatriotes déplacés suite aux affrontements incessants entre nos Forces de Défense et de Sécurité et les rebelles du Mouvement Terroriste M23 appuyés par RDF ;

- Le souhait exprimé par une importante partie de l'opinion nationale en rapport avec les élections des sénateurs, gouverneurs et vice-Gouverneurs de provinces de voir ces élections aboutir aux choix des personnalités vouées au bien-être de nos populations et au développement du pays ;

- La persistance de la dépréciation et la décote de la monnaie

nationale face à la devise étrangère, entraînant la perte du pouvoir d'achat des gagne-petit et la hausse des prix des denrées de première nécessité ;

- La mobilisation de Forces vives de la Nation, particulièrement les associations des Forces féminines qui ont choisi de lancer la journée internationale de la femme par le port du pagne noir en signe de deuil et de protestation contre toutes formes de violences enregistrées dans la partie Est du pays ;

- L'accueil favorable de l'opinion consécutif à la signature de la convention entre la République Démocratique du Congo et le Gouvernement Qatari accordant le droit de trafic aérien à la Compagnie Qatar Airways dans le secteur de transport ;

- La satisfaction de l'opinion due à la signature par le Premier ministre de trois décrets relatifs à l'organisation du secteur de Protection civile et le Corps de sapeurs-pompiers.

Dans le chapitre politique, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a fait état des troubles à l'ordre public enregistrés en faveur ou contre les candidatures des Gouverneurs et vice-Gouverneurs des provinces, principalement dans le Haut-Katanga, le Kasai-Central et le Kasai-Oriental.

Il a également présenté au Conseil le rapport relatif à la mission d'assistance aux déplacés dans le Nord-Kivu. Il a indiqué



que les statistiques des déplacés se chiffrent à ce jour à 2.405.944 personnes représentant 390.329 ménages parmi lesquels 600 blessés.

Les déplacés sont repartis de la manière suivante 13% dans les sites officiels ; 8% dans les sites spontanés ; et, 79% dans les familles d'accueil.

Au regard de ce qui précède, il sied de retenir les conclusions suivantes :

- La population déplacée se trouve dans l'urgence humanitaire du niveau 3, ce qui requiert l'envoi immédiat des équipes d'urgences ;
- En ce qui concerne la prise en charge de 62.852 candidats finalistes de l'édition des Examens d'Etat 2024, il est impérieux d'obtenir à l'immédiat leur évacuation des différents sites et leur prise en charge effective en dégageant les moyens sollicités par le Gouverneur de Province ;
- Enfin la mission dépêchée à cet effet s'est attelée à la sensibilisation

des humanitaires pour obtenir leur implication. L'Organisation Mondiale de la Santé et Fonds Mondial ont ainsi agi pour des interventions ponctuelles à travers certaines formations médicales de la place. La situation aux frontières, la criminalité et le banditisme ont aussi fait l'objet du rapport du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, et le Conseil en a pris acte.

2. Situation sécuritaire Le vice-Premier ministre, ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a porté à la connaissance du Conseil, la persistance de l'instabilité sécuritaire à l'Est du pays marquée par des contre-offensives des FARDC contre le M23/RDF dans le Secteur Opérationnel Sukola II Nord-Kivu. Nos forces de défense et de sécurité s'emploient également à venir à bout de l'activisme des terroristes ADF/MTM dans les Secteurs Sukola I Grand Nord et Ituri qui sont sous pression, selon des sources concordantes, de l'État Islamique

qui menace de leur couper la bourse en cas d'accalmie ; ainsi que de la récurrence des incursions des groupes armés communautaires, notamment le CODECO et ZAIRE dans la province de l'Ituri.

À l'Ouest, il s'observe une accalmie en dépit de quelques cas d'incursions des insurgés Mobondo dans la Province de Mai-Ndombe et la Commune rurale de Maluku, Ville-province de Kinshasa.

Le vice-Premier ministre, ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a présenté au Conseil toute la situation opérationnelle aux membres du Conseil en signalant la détermination appuyée des Forces de sécurité et de défense en vue de préserver l'intégrité du territoire national.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

Blandine Nzovo Niangasa

LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE BASE DANS LA ZONE CENTRE DU PAYS DISCUTÉE AU CONSEIL DES MINISTRES

Lors du Conseil des ministres dernier, le ministre d'État, ministre du Développement rural a présenté le rapport de la première phase du Projet de Renforcement des Infrastructures socio-économiques de base (PRISE) dans la zone centre du pays.

En effet, il a indiqué que l'objectif global du Projet est de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires des cinq provinces de l'ex-Kasaï.

Spécifiquement, le Projet devra assurer durablement l'accès de la population à l'eau potable, à l'assainissement, à l'éducation de base et aux soins de santé primaires.

Il sera aussi question de contribuer à créer des conditions favorables à la promotion de l'investissement privé dans la zone d'intervention du PRISE.

Conçu pour la mise en œuvre du Plan de Développement de la RDC de 2011 à 2015 appelé DSRP II (Document de stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération), le Projet PRISE a démarré en juillet 2014 pour une durée initialement prévue de cinq ans (5) avec la signature de l'accord pour un budget total de

158.184.000 USD.

Le projet PRISE contribue à la réalisation du troisième pilier du DSCR II qui vise «l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le renforcement du capital humain » en se concentrant sur l'Alimentation en Eau Potable (AEP), la construction des écoles, des centres de santé et des latrines publiques.

À ce jour, onze (11) projets ont été réalisés dans les milieux urbains et quatre dans les milieux ruraux des cinq provinces concernées.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

Il faut noter que la deuxième phase du Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques (PRISE) dans la région du centre est conforme au PNEHA 2030 et vise l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires ainsi que la résilience des populations congolaises.

Le PRISE II finance les infrastructures d'AEP, d'éducation et de santé en milieu rural. Il a été identifié à partir du programme national d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural élaboré sur financement du FAD dans le cadre du Projet Eau et Assainissement en milieu Semi-

Urbain (PEASU) et dont PRISE 1 constitue le début de mise en œuvre.

Les bons résultats enregistrés dans 5 provinces pendant la première phase (construction de 60 écoles, 60 centres de santé, 504 latrines et 60 AEP) a poussé le gouvernement à élaborer un programme d'équipement dans 26 provinces de la République Démocratique du Congo avec des infrastructures similaires.

Fanny Kikufi



PROJET D'ORDONNANCE-LOI PORTANT AUTORISATION DE LA PROROGATION DE L'ÉTAT DE SIÈGE SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE NATIONAL.



La ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet d'Ordonnance-Loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu pour une période de 15 jours prenant cours le 13 mars 2024.

Elle a soutenu que cette prorogation permettra aux Forces de défense et de sécurité de la République démocratique du Congo de continuer à mener la contre-offensive activée contre la coalition sanguinaire M23/RDF et contre les autres forces négatives qui opèrent encore dans quelques zones de la partie Est du pays, notamment les ADF/MTM. Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet d'Ordonnance-Loi.

Sur le terrain, la situation opérationnelle est actuellement caractérisée, d'une part, par d'intenses affrontements entre nos Forces armées et la coalition M23/RDF dans quelques zones des territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, et, d'autre part, par l'activisme des CODECO en Ituri et d'incessantes incursions des ADF.

La partie Est de la RDC est confrontée depuis plus deux décennies à la violence du fait des activités des groupes armés locaux et étrangers. Ce qui met en péril la situation sécuritaire et humanitaire des populations, devenues victimes de tueries, viols et déplacements massifs, d'incendies de villages et de biens, de pillages et autres maux indescritibles.

En vue de pallier cette situation désastreuse et ramener la paix sur cette partie du territoire national, le Président Félix Tshisekedi, dans son ordonnance n°21/015 du 3 mai 2021, a proclamé l'état de siège dans les deux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

À la suite de sa mise en œuvre, et pour permettre aux forces de défense et de sécurité de continuer à mener les opérations militaires de pacification dans les zones où des groupes armés tels que CODECO ADF-MTM et les terroristes du M23/RDF sont positionnés, ce régime d'exception est prorogé tous les 15 jours pour se conformer à l'article 144, alinéa 5 de la Constitution.

Blandine Nzovo Niangasa

LE CONSEIL A PRIS ACTE DE DEUX NOTES D'INFORMATION DU MINISTRE DES FINANCES NICOLAS KAZADI

Le Ministre des Finances Nicolas Kazadi a, au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres qu'a présidée le Président Félix Tshisekedi, présenté aux membres du Conseil les conclusions de la mission préparatoire du Staff du Fonds Monétaire International ainsi que la situation financière du pays.

Abordant le premier volet, l'argentier national a signalé que l'équipe du Département Afrique du Fonds Monétaire International en charge de la République Démocratique du Congo, conduite par le Chef de Mission Calixte Ahokossi, a séjourné à Kinshasa du 22 au 28 février 2024 pour préparer la sixième et dernière revue du Programme économique du Gouvernement soutenu par la Facilité Elargie de Crédit.

“Cette visite technique visait notamment à : faire le point de l'évolution macro-économique récente; examiner l'exécution du budget 2023 et les perspectives pour 2024 ; et évaluer les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du programme FEC au terme de la cinquième revue”, rapporte le compte-rendu du Conseil des Ministres.

La Mission a, poursuit le Porteparole du Gouvernement Patrick Muyaya, salué les efforts réalisés par le Gouvernement en termes de gouvernance globale et de mise en œuvre des réformes qui ont

permis de conclure à ce jour cinq revues sur les six du Programme dont la fin interviendra le 30 juin 2024. Elle l'a encouragé à redoubler d'efforts pour la réalisation des recommandations formulées afin de garantir la conclusion satisfaisante de la sixième et dernière revue.

Dans le deuxième volet, le ministre Nicolas Kazadi a abordé la situation financière du pays en indiquant que le contexte d'élaboration du Budget de l'état pour l'année 2024 ne cadre plus actuellement avec les derniers développements en cours dans le pays, notamment en matière sécuritaire.

Il a préconisé une série d'orientations et décisions ayant un caractère urgent tant pour les dépenses que les recettes publiques notamment l'élaboration d'un Collectif budgétaire 2024 prenant en compte les évolutions des paramètres économiques contextuels.

Le Gouvernement tient à contenir le niveau de ses dépenses et à accélérer ses réformes en cours car le succès du Programme économique du Gouvernement soutenu par la Facilité Elargie de Crédit en dépend.

Deux Projet de Décrets En outre le patron des Finances (Nicolas Kazadi) a soumis deux projets de décrets lesquels ont été adoptés par le Conseil.

Ayant pris en compte les enrichissements des Commissions des Lois Economie et Finances du Gouvernement, le Ministre des Finances a soumis au Conseil deux textes pour leur examen et approbation.

Le premier a concerné le Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de mise en œuvre des Sanctions Financières Ciblées (CONASAFIC).

Et le deuxième a été le Projet Décret portant régime de mise en œuvre des sanctions financières ciblées.

L'argentier national a rappelé que la signature de ces deux textes permettrait à la République Démocratique du Congo non seulement de réaliser les actions des résultats immédiats 10 et 11 liés aux recommandations 6 et 7 du GAFI, mais également de solliciter en octobre une rénotation auprès du 13 GABAC, Organisme régional du Type GAFI (ORTG) qui avait évalué notre pays.

Pitshou MAKWELA

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES LIEUX DE LA RÉFORME DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Sur la table des discussions lors de la 128^{ème} réunion du Conseil des ministres, l'état des lieux de la réforme de l'inspection générale du travail a été présenté le vendredi 08 mars 2024 aux membres du gouvernement réunis en Conseil des ministres. Une présentation faite par la ministre de l'Emploi, travail et prévoyance sociale.

Claudine Ndusi a indiqué que cette réforme s'articule autour de quatre axes à savoir : le recrutement, la formation, le déploiement et l'équipement.

Elle a par ailleurs rappelé l'adoption par le Conseil des

ministres du vendredi 20 octobre 2020 du projet de réforme de l'IGT.

Selon la ministre de l'ETPS, les actions réalisées à ce jour sont: le recrutement de nouveaux inspecteurs et contrôleurs du travail ainsi que les agents de l'administration de l'IGT, inspection générale du travail au nombre de 2 379 et admis sans statuts en collaboration avec le ministre de la fonction publique, modernisation et innovation, la formation initiale et le déploiement et l'affectation des nouveaux inspecteurs du travail.

Pour clore sa présentation, la

ministre Ndusi a exposé certains défis liés au plein succès de cette réforme qui requiert des moyens financiers conséquents.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

Dans le souci de redynamiser l'IGT, le gouvernement de la RDC sous l'impulsion du Chef de l'État avait procédé, le 14 septembre 2022 à Kinshasa, au lancement officiel d'un atelier sur le processus de recrutement des candidats inspecteurs et contrôleurs du travail et agents de l'administration de l'inspection générale du travail.

Guylain Kabalundi



REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA SAISON AGRICOLE B



Le ministre de la Jeunesse, Initiation à la nouvelle citoyenneté et Cohésion nationale a présenté, lors du dernier Conseil des ministres, une note d'information relative à la relance des activités de la saison agricole B dans trois brigades des jeunes.

Ce projet a pour but d'améliorer les compétences des jeunes œuvrant dans le secteur de l'entrepreneuriat agricole ou désireux de s'y investir.

Il vise également l'encadrement de la jeunesse et la création d'emploi dans le secteur agricole.

Les trois brigades agricoles des jeunes concernées sont celles de Bombe à Kinshasa-Maluku, Mwana-Kisende au Kongo-Central et Djimba au Kwilu.

Cette action va contribuer à stimuler le développement économique et la stabilité sociale en créant des opportunités pour l'emploi des jeunes à travers l'agriculture tout en développant des chaînes de valeur sur toute l'étendue du pays.

L'innovation porte sur l'approche de formation des compétences axée sur le marché, les méthodes d'irrigation et de fertilisation, la gestion de projet ainsi que son élaboration.

Ces éléments sont compris dans une approche holistique de développement des chaînes de valeur.

Le Conseil a pris acte de cette note d'information.

Carol Lumingu

SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



DENISE TSHISEKEDI A INAUGURÉ LE NOUVEAU BÂTIMENT DU CENTRE MABANGA DE YOLO

Une année après le lancement des travaux de rénovation et réhabilitation du Centre de Médecine Mixte et d'Anémie SS-MABANGA (CMMASS), la Distinguée Première Dame Denise Nyakeru Tshisekedi a coupé le samedi 9 mars courant le ruban symbolique de cette nouvelle bâtisse.

Financé par la Fondation de la Première Dame, le nouveau bâtiment de l'hôpital de Mabanga est élargi d'une superficie de 1 785 m² pour une prise en charge totale des drépanocytaires de la ville de Kinshasa et d'autres coins de la République. C'est l'entreprise Best Building company qui a été chargé de ces travaux.

Ce nouveau bâtiment est composé d'une réception au rez-de-chaussée, d'un laboratoire combiné avec la banque de sang. Il est aussi composé de salles d'urgences et de soins intensifs, d'une salle d'accouchement, du box de consultation et de la pharmacie.

Le premier niveau est constitué d'une centaine de chambres d'hospitalisation, du service administratif, d'une grande salle de réunion et de blocs sanitaires.

Dans sa prise de parole, Victorine Ngwallo, médecin directeur du Centre de Médecine Mixte et d'Anémie SS-MABANGA (CMMASS) a déclaré : " Nous remercions la Première Dame de

la République pour son dévouement à atteindre nos objectifs à court et à long terme. Votre contribution à cet hôpital est inestimable. Nous apprécions votre attitude et votre énergie positives, cela a un impact significatif sur les vies de plusieurs ".

Sandra Mbombo



LE CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT ENCOURAGE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN RDC



La 10^{ème} édition de la rencontre d'affaires dénommée "Village de la Femme" a ouvert ses portes, le samedi 9 mars au Pullman Hôtel à Kinshasa, en collaboration avec le cabinet du Chef de l'État Félix-Tshisekedi.

Le Président de la République a décidé d'accompagner cette activité du forum de la femme en vue de promouvoir la Masculinité Positive dont il avait été plébiscité champion par ses pairs africains.

Le village de la femme est un cadre qui met en avant les atouts de la femme congolaise à travers ses différentes activités.

Le sens d'entrepreneuriat dans les domaines aussi variés que vastes notamment les cosmétiques, les textiles, les produits alimentaires etc.

Selon Irma Kisombe Kukela, initiatrice de cette activité, l'objectif est de faire connaître les différentes créativité des femmes au grand public.

Présente à ce forum des femmes, la Distinguée Première Dame de la République Démocratique du Congo, qui souhaite faire de l'autonomisation de la femme un des piliers de sa Fondation, a apporté son soutien à cet entrepreneuriat féminin.

" J'aimerais, en tant que femme, comme on dit que c'est le village de la femme, qu'on observe une minute de silence en mémoire de nos mères qui meurent tous les jours dans l'Est de notre pays ", a-t-elle précisé.

Denise Nyakeru a incité les femmes présentes à assister leurs sœurs de l'Est du pays souffrant des atrocités qu'elles subissent de la part des terroristes : " À chaque occasion que je rencontre les femmes, je profite pour dire qu'il faut penser à la solidarité par rapport à nos mères, nos sœurs. Si vous voulez bien qu'on puisse se mettre ensemble pour faire un geste, constituer une cagnotte pour accompagner ces mamans...".

Ce village composé de près des 100 stands a fermé ses portes le dimanche 10 mars.

Sandra Mbombo

FEMMES LEADERS DU MOUVEMENT DE PLAIDOYER DE HAUT NIVEAU POUR LA PARITÉ EN RDC

ÉCHANGE SUR LE LOBBYING ET PLAIDOYER À MENER POUR LA PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES INSTANCES DE PRISE DE DECISION DU PAYS

Plusieurs femmes leaders représentant toutes les provinces du pays et celles de la diaspora se sont réunies samedi 9 mars à Kinshasa dans la commune de la Gombe, autour du thème "Lobbying et Plaidoyer de Haut niveau pour la Parité en République Démocratique du Congo".

À l'initiative de la coordonnatrice du service spécialisé du Chef de l'État chargée de la jeunesse, de la lutte contre les violences faites à la femme, Chantal Yelu Mulop, cette rencontre avait pour but de faire entendre la voix de la femme dans les instances de prise de décisions.

Les panels ont été présentés tour à tour par différents intervenants. Invité par ce mouvement de femmes, le Conseiller principal du cabinet du Président de la République au collège Politique et processus électoral, Maître Jacquemin Shabani a salué l'initiative.

"Leur combat est noble et juste sur la question de parité, du fait qu'elle est inscrite dans notre constitution.

Il est important qu'au-delà des femmes, même nous les hommes puissions l'intégrer et faire en sorte que cela soit une réalité.

Ensemble, nous vivons encore dans nos sociétés pas seulement congolaises mais à travers le monde, certaines situations d'injustice sur la parité.

Il a été clair que la participation de la femme dans le cercle de prise de décisions est appelé à tempérer cela, et à réguler la gestion de nos différentes sociétés.

Je suis de ceux qui considèrent que cela est une décision importante dans notre pays", a déclaré Me Jacquemin Shabani. À son tour madame Acacia Bandubola, ex-ministre de l'Économie nationale, a expliqué

la particularité de ce mouvement dont l'objectif principal est d'unir les forces et énergies des femmes afin de mener un lobbying et un plaidoyer de haut niveau pour la parité en RDC.

«Notre collaboration dans la préparation de cette activité souligne la détermination de créer un Congo où la femme sera mieux représentée dans toutes les institutions de prise de décision, en tenant bel et bien compte de ses compétences et des lois qui promeuvent cette dernière.

Il est aussi question de conjuguer les efforts pour trouver des solutions communes aux problèmes de développement qui se posent dans notre pays », a-t-elle souhaité.

Dans le même registre Mme Elodie Tamuzila a, devant la presse, souligné l'importance de cette rencontre. « C'est la deuxième rencontre, la première a eu lieu au mois de février. Nous avons eu le temps de réfléchir sur ce que nous cherchons exactement. Nous

savons aujourd'hui où nous allons et comment atteindre les objectifs.

Cette rencontre était l'occasion aussi de rendre compte de tout ce que nous avons fait depuis le mois de février jusqu'aujourd'hui, puis obtenir des femmes les idées sur ce que nous pouvons faire pour améliorer nos démarches afin d'attirer l'attention des décideurs sur la question de la parité », a déclaré Mme Elodie Tamuzila.

Pour relever le défi, les panelistes ainsi que l'assistance ont proposé la solidarité entre les femmes, leur autonomisation par elles-mêmes, le mentorship des jeunes filles en vue pérenniser cette dynamique.

Une déclaration a bouclé les assises, laquelle a invité toutes les autorités à se pencher sur cette situation, à entendre l'appel des femmes afin que règne la concorde et la paix citoyenne dans notre pays. Mais aussi aux femmes éprises de paix et de justice, à s'unir pour la cause commune de toutes les femmes, à ne pas lâcher prise et à proclamer leur volonté de changement pour faire entendre leur voix afin que justice nous soit faite.

Cette activité a connu la présence de plusieurs dames, à commencer par la coordonnatrice du service spécialisé du Chef de l'État chargée de la jeunesse, de la lutte contre les violences faites à la femme, Mme Chantal Yelu Mulop, Mme Acacia Bandubola, Mme Elodie Tamuzila, Challim Musombo, Mme Godé Ilapu, Léonine Kandolo, Dorcas Bwalelo, Mme Claudia Furah. Ainsi que de l'invité spécial M.

Jacquemain Shabbani, Conseiller principal au cabinet du Président de la République au collège Politique et processus électoral. Elle a connu l'appui de la banque FIRST BANK

Pitshou MAKWELA



50 ANS DU COMBAT DU SIÈCLE: LANCEMENT DES PRÉPARATIFS

Le cinquantenaire du combat prestigieux de boxe entre Mohamed Ali et Georges Foreman intervient le 30 octobre 2024.

À Kinshasa, sous le haut patronnage du Chef de l'État Félix-Tshisekedi Tshilombo, une commission a été instituée pour préparer, avec faste, le dit événement.

C'est Mme Chantal Mulop, la coordinatrice désignée, qui a présidé une importante réunion

de prise de contact avec tous les intervenants le mardi 12 mars dans la salle du 24 janvier au Palais de la Nation.

L'objectif était de trouver des voies et moyens pour matérialiser ce projet en l'enrichissant avec de nouvelles idées.

Les concernés ont 5 mois pour ce faire.

Cet événement qui reste sportif et culturel permettra à la République Démocratique du Congo de montrer au monde son

nouveau visage le quel contraste avec la jungle d'antan.

Don King parlait de "Rumble in the jungle".

Célébrer les 50 ans du combat du siècle implique le rappel historique de ce 30 octobre 1974, où le monde entier avait pu situer la position géographique du Zaïre d'alors. Les différentes sous-commissions ont promis de s'activer pour assurer la réussite totale de cette commémoration.

Mazé Muakumanya



Le Président de la République Félix Tshisekedi est arrivé lundi 04 Mars à Doha pour une visite de travail de 48 heures au Qatar

Son Altesse Cheik Tamin Bin Hamad Al Tani, l'Émir du Qatar a accueilli le Chef de l'État au palais Amin Diwan de Doha.

Après un tête-à-tête, les deux dirigeants ont élargi la séance de travail à leurs délégations respectives, au cours de laquelle des protocoles d'accord signés entre le Qatar et la RDC ainsi que des questions relatives notamment aux investissements ont été passés en revue.

L'Emir Tamin Bin Hamad et le Président Félix Tshisekedi ont émis le vœu d'approfondir les relations bilatérales entre le Qatar et la RDC.

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères Christophe Lutundula a pris part à cette séance de travail

Le Chef de l'État visite l'ambassade flambant neuve de la RDC au Qatar

L'ambassade de la RDC au Qatar s'est dotée de ses propres installations inaugurées. C'est dans une maison de l'ambassade flambant neuve que madame l'ambassadeur de la RDC au Qatar, Valérie Lusamba Kabeya a accueilli le Président Félix Tshisekedi.

Ses infrastructures s'inscrivent dans le cadre du raffermissement des relations bilatérales d'amitié

et de coopération entre le Qatar et la RDC, pour un partenariat stratégique entre les deux pays.

Le Qatar se positionne comme un potentiel investisseur dans divers domaines notamment les mines, l'énergie, le transport et l'agriculture.

Le Chef de l'État reçoit la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial

Le Président de la République a eu des entretiens avec une délégation du Programme alimentaire mondial conduite par sa directrice exécutive Cindy Mc CAIN.



Première organisation humanitaire du monde, le Programme alimentaire mondial compte redynamiser le partenariat avec la RDC pour garantir la sécurité alimentaire à travers le pays.

Cette question ainsi que le projet de résilience ont été évoqués au cours des échanges.

Le PAM voudrait accroître son action, au-delà de ses interventions notamment au bénéfice des réfugiés et déplacés de guerre dans l'Est de la RDC, a indiqué Cindy Mc CAIN.

Pierre Kibambe Somwe

La rencontre entre les Présidents angolais João Lourenço et rwandais Paul Kagame, hier lundi 11 mars à Luanda en Angola, pour trouver une solution diplomatique dans l'agression de la RDC par son voisin le Rwanda.

ACP titre : « **Conflit dans les grands lacs : Lourenço relance le processus de Luanda** ».

Selon le bulletin quotidien, le médiateur dans le conflit né de l'agression de la RDC par le Rwanda, le Président angolais João Lourenço a reçu son homologue rwandais Paul Kagame dans le but de relancer le dialogue direct avec le Président de la RDC Félix Tshisekedi.

Le Président rwandais Kagame a passé quelques heures à Luanda en Angola auprès du médiateur Lourenço, désigné par l'Union africaine pour trouver une solution diplomatique dans l'agression de la RDC par son voisin de l'Est, le Rwanda, selon un compte-rendu officiel repris par la presse angolaise.

FORUM DES AS, lui rapporte : « **Crise dans l'Est de la RDC : Paul Kagame donne son accord pour la rencontre avec Félix Tshisekedi** ».

Au journal de préciser que l'annonce est du ministre angolais des Affaires étrangères Tête António, le 11 mars à l'issue d'une réunion entre Paul Kagame et le Président angolais João Lourenço, médiateur de l'Union

africaine dans ce dossier.

INFOS27 de son côté note : « **Sous la médiation de João Lourenço Agression rwandaise : la perspective d'une rencontre Tshisekedi-Kagame se dessine** ».

Suite à l'échec du mini-sommet qui s'est tenu dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, le 16 février dernier, entre le Président congolais Félix Tshisekedi et son homologue rwandais Paul Kagame, sous la médiation du Chef de l'État angolais João Lourenço, en marge du sommet des dirigeants de l'Union africaine, une nouvelle rencontre entre Tshisekedi et Kagame semble se concrétiser.

Kagame et Lourenço ont eu un échange bilatéral concernant la situation sécuritaire en République démocratique du Congo.

Les deux Chefs d'État ont convenu des étapes cruciales pour aborder les racines du conflit et souligné l'impératif de maintenir les processus initiés à Luanda (Angola) et Nairobi (Kenya) en vue d'atteindre la paix et la stabilité dans la région. "

ACTUALITE.CD revient :

« **RDC-M23 : Paul Kagame accepte de rencontrer Félix Tshisekedi à une date et un lieu à définir** ».

Selon le média, sur le terrain, malgré les appels à la désescalade au Nord-Kivu, plusieurs agglomérations ne cessent de passer sous le contrôle de la rébellion du M23 qui poursuit son offensive dans le territoire de Rutshuru. Le lundi 11 mars 2024, c'est la pêcherie de Vitshumbi, une cité située au bord du lac Édouard qui a été conquise par le M23, soutenu par l'armée rwandaise.

Selon le chef ad intérim de la chefferie de Bwito, le Mwami Nyamulagha Bukavu Kikandi 3, les rebelles sont entrés dans la cité sans combats.

Les FARDC ainsi que les Wazalendo venaient d'opérer un repli « stratégique », en vue d'éviter des dégâts collatéraux.

En une semaine, les rebelles du M23 soutenus par Kigali ont conquis une dizaine de localités dont la cité de Nyanzale et la base de Rwindi, des zones stratégiques situées dans le parc des Virunga perdues par les FARDC qui se sont repliées à Kanyabayonga.

Ces récents affrontements dans la chefferie de Bwito ont provoqué des déplacements massifs d'habitants, notamment vers le territoire de Walikale, d'autres à Kanyabayonga, Kayna, Kirumba et environs (territoire de Lubero).

Sur le même sujet, **LA PROSPERITÉ** via son éditorial intitulé "Le Rasoir" s'interroge : « **Ouf de soulagement ?** ». (...) Selon l'auteur, le Rwanda a été expressément désigné comme le moteur de déstabilisation de l'Est en créant de nombreux mouvements rebelles sur le territoire congolais.

Les USA ont commencé par suspendre l'aide militaire qu'ils accordent à Kigali.

Les autres pays de l'Union Européenne étaient sur le point d'emboîter le pas.

La Belgique avait déjà lancé des signaux. La pression était trop forte pour que Kagame continue de s'entêter.

La médiation de Lourenço a été comme un ouf de soulagement qui est venu desserrer cet étau de pression..., pense le confrère.

Enfin, **MEDIACONGO.NET** signe : « **Guerre dans l'Est de la RDC : Félix Tshisekedi se réjouit de l'identification du M23 comme force négative au même titre que les ADF et les FDLR** ».

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a eu, lundi 11 mars, un entretien téléphonique, de près d'une demi-heure, avec son homologue mauritanien et Président en exercice de l'Union africaine Mohamed Ould Ghazouani.

Le Président de la République s'est félicité de l'identification du M23 comme force négative au même titre que les ADF et les FDLR.

Pour sa part, le Président mauritanien a salué l'expérience du Président Tshisekedi qu'il promet de consulter régulièrement.

Par ailleurs, le Président Tshisekedi a remercié M. Ghazouani pour l'accompagnement de l'Union africaine (UA) aux efforts de paix en RDC et pour l'endossement par la Commission paix et sécurité de l'UA, de l'intervention de la mission de la SADC dans l'Est du pays.

Pitshou MAKWELA



UN JOUR NOUVEAU CÉLÈBRE LES DROITS DE LA FEMME



joie), le ton de l'édition 2024 a été particulièrement sobre et mesuré dans une expression de deuil. Cela a été fait en accord avec le message lancé par la ministre du genre et en solidarité aux compatriotes victimes de l'agression rwandaise dans l'Est de la RDC.

Pour ce faire, le mot d'ordre était de se vêtir de noir au cours de cette journée et les femmes de toute la République ont largement respecté cette consigne.



Prenant la parole lors de cette cérémonie d'ouverture, madame la ministre Mireille Masangu Bibi Muloko a rappelé l'objectif principal de la Journée du 8 mars 2024. D'après elle, il s'agit de :

« Valoriser l'éveil de la conscience de la Femme et favoriser l'éveil de cette Femme en tant que partenaire légal de l'homme, ainsi contribuer à son autonomisation en vue de relever les défis sociaux, économiques et politiques ».

Sous le haut patronage du Chef de l'État Félix Tshisekedi, représenté par la ministre du Genre, Famille et Enfant Mireille Masangu Bibi Muloko, s'est ouverte le 8 mars 2024 dernier à l'hôtel Serena de Goma la cérémonie de la journée internationale des droits de la Femme organisée par la Maison de la femme : Division du Genre, Famille et Enfant du Nord-Kivu. En accord avec la pensée internationale de cette année "Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme", le thème provincial choisi a été "Pour

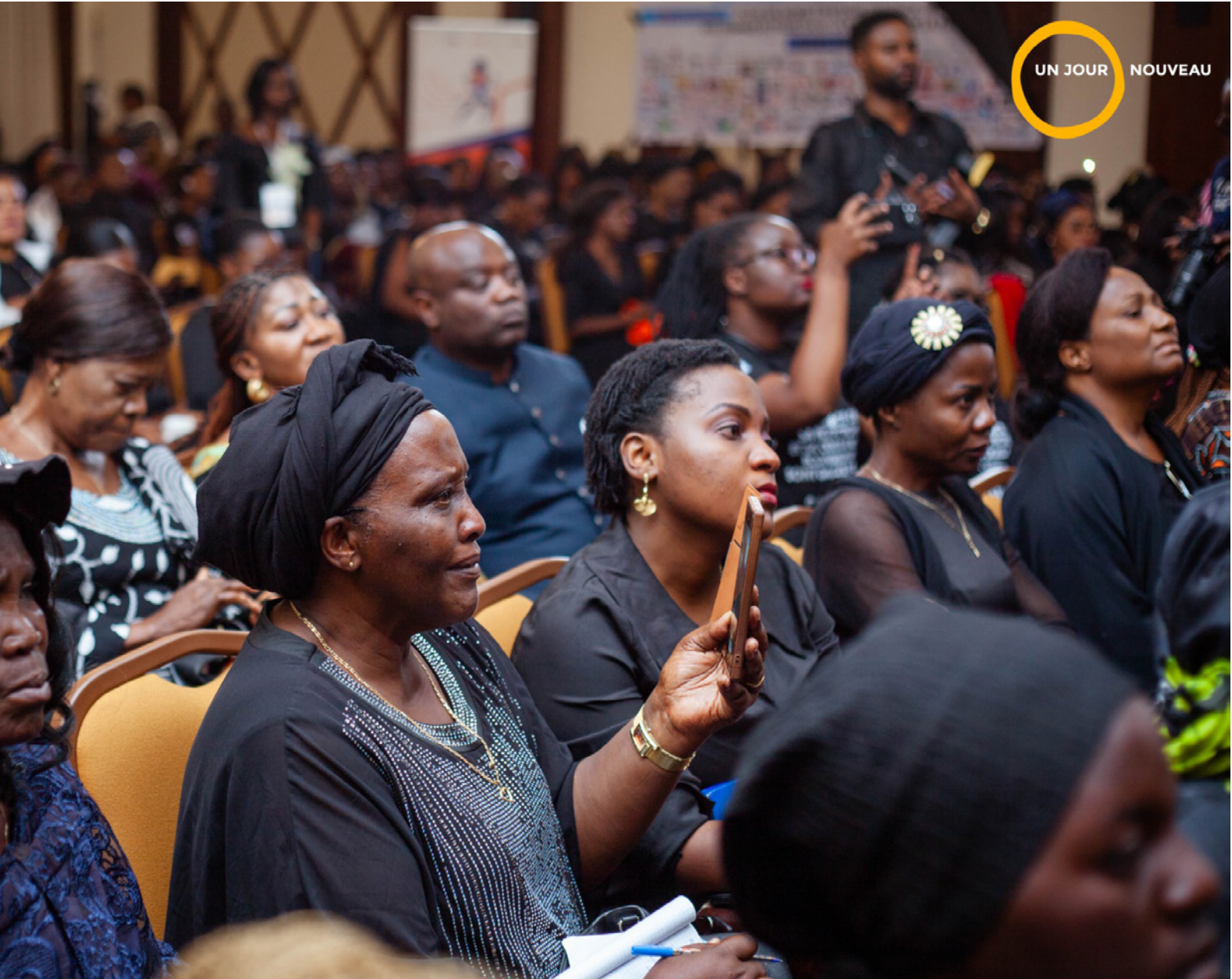
un Nord-Kivu sans violence : Investir en faveur des femmes et des filles dans la recherche de la paix".

Cette année au niveau national, la thématique retenue était "Accroître les ressources nécessaires en faveur des femmes et des filles dans la paix pour un Congo paritaire."

Alors qu'autrefois le 08 mars était généralement une célébration festive marquée par une note festive (port de pagne coloré, musique, chants et danses de

Et de rajouter : « Notre visite est une visite de réconfort, de compassion au calvaire que connaissent les femmes, les hommes, les enfants suites aux guerres injustes qui leur sont imposées ».

Dans le même cadre, la ministre du genre accompagnée de sa délégation a également participé, dans les jardins de l'hôtel Serena, à l'évènement organisé par « Un Jour Nouveau », structure mise en place par le couple pastoral Esther et Camille Ntoto et présente à



Goma depuis pratiquement une quinzaine d'années.

En effet dès 2010, l'organisation Un Jour Nouveau est intervenue dans les domaines d'éducation et de renforcement des capacités, de l'engagement communautaire et de la prise en charge sociale, sanitaire et économique des personnes en situation de vulnérabilité dans l'Est de la RDC.

À l'occasion de cette journée internationale des droits de la Femme, Un Jour Nouveau, par le biais de sa co-fondatrice Esther Ntoto, a notamment procédé au lancement officiel de sa chaîne de télévision en ligne, "UJN Elle

TV", créée par des femmes pour les femmes et avec les femmes toujours en présence de la ministre Mireille Masangu.

Plusieurs femmes entrepreneurs ont également eu l'opportunité d'exposer leurs divers produits lors de cette activité ouverte public du 8 mars au prestigieux Hôtel Serena.

Pour rappel, à la fin de son mandat à la tête de l'Union Africaine, le Chef de l'État Félix Tshisekedi avait été plébiscité par ses pairs « champion de la masculinité positive » pour son combat au profit de la promotion du genre et de la lutte contre les

violences faites aux femmes. À cet effet, au cours du Conseil des ministres du vendredi 08 mars dernier qui coïncidait avec la journée internationale des droits de la femme, le Président de la République a d'ailleurs réitéré son engagement à l'égard des « héroïnes de l'Est du Pays et fait observer une minute de silence en faveur de ces victimes de la guerre.

Julie Tshienda Mwamba

2^{ÈME} MANDAT PRÉSIDENTIEL : QUELLE CONFIGURATION POUR LE GOUVERNEMENT ?

L'attention des Congolais va se focaliser davantage dans les prochaines semaines sur le nouveau gouvernement issu des élections générales de décembre 2023. Et vient naturellement la question de savoir quelle sera la configuration de l'exécutif national. Sécurité, unité et prospérité ont composé le slogan de campagne du Président Félix Tshisekedi réélu haut la main.

Cinq ans passent vite. Les attentes du peuple sont immenses et les défis de taille. Faut-il privilégier une large adhésion politique avec une équipe de nombreux ministres ou faut-il miser sur l'efficacité avec une poignée de technocrates et d'experts? Une solution intermédiaire peut-elle aussi être envisageable ? Le Chef de l'État a besoin des résultats positifs dans un bref délai et les débuts de ce nouveau gouvernement seront cruciaux pour la suite du mandat.

Il est vrai que les élections comme le remaniement attendu sont une occasion pour le Président de se débarrasser d'anciens ministres et d'en nommer de nouveaux. Or, former un gouvernement national relève d'un exercice compliqué d'équilibriste.

Il faut tenir compte du poids des partis et des regroupements politiques à l'Assemblée nationale, de la géopolitique



régionale et ethnique, ainsi que des marges de manœuvre du Président de la République.

Ce dernier doit disposer d'une équipe gouvernementale qui lui assure la réussite de son mandat. Les négociations au sein de l'Union sacrée en vue du partage des postes seront déterminantes pour la formation du gouvernement.

Mais cette dernière doit-elle se résumer aux choix des hommes comme si l'on remplissait des cases ou on partageait un gâteau? N'est-il pas plus judicieux de déterminer la politique générale du gouvernement à venir ainsi que ses politiques sectorielles ? De ces politiques, les profils des ministres pour chaque portefeuille pourront être définis sur la base d'un vrai critérium.

La classe politique au pouvoir ne peut pas être la seule pourvoyeuse des ministres au gouvernement.

Il y a aussi la société civile, des technocrates et de hauts fonctionnaires.

Un équilibre entre les politiques et les technocrates dans une équipe gouvernementale qui ne dépasse pas 40 membres serait l'idéal. Une équipe bien composée et réduite facilitera la cohérence, la coordination et l'efficacité du gouvernement. Cela permettra de faire également des économies.

Mazé Mwakumania

Érik Nyindu Kibambe
Directeur de la Cellule
de Communication

Giscard Kusema
Directeur-Adjoint

Bernard TSHISHIMBI
Coordonnateur LPDA

Journalistes:

Chris Mumpakani
Christian Kusema
Sandra Mbombo
Guillaume Modimola
Blandine Nzovo
Jules Tshitumbayi
Pitshou Makwela
Rachel Futu
Fanny Kikufi
Aminata Kasa
Carol Lumingu
Pierre Kibambe
Maze Muakumanya
Julie Tshienda
Nguylain Kabalundi
Carole Tshimanga
Marie Josée Missia

Photographes:

Michel Katompa
Thierry Tshilobo
Prince Awebema
Anta Munoki
Bobette Amuli
Didier Malongo
Omar Asoko
Roger Matutilla
Patrick Nkusu
Papy Kasongo
Steve Nkyungu

Designer:

Serge Muanza Binsoum



LPDA
CHEZ VOUS



**Copyright Cellule de Communication
Présidentielle Février 2024**
